



Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale

Page 4 Avis public

Page 5 Comité d'embellissement  
Développement et communications

Page 6 Festival du Bootlegger

Page 7 Nouvelles du Service des Loisirs  
Des nouvelles de votre biblio

Page 8 La Vieille Gare  
Fabrique

Page 8 Chronique de la Vieille Gare

Page 10 Randonnées Appalaches

Page 11 Petites annonces

**Mot du comité du journal**

Le journal de juin sera le dernier avant les vacances estivales. Prévoyez nous faire parvenir vos publications, car la l'édition suivante ne sera publiée qu'en septembre.

Vous connaissez quelqu'un de l'extérieur qui aimerait recevoir une copie de notre journal?

Cela est possible. En effet, invitez-les à s'inscrire à l'infolettre du site Internet de la municipalité, soit [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca), et ils seront informés de la publication et auront accès à une version électronique du journal.

Une excellente façon de rester informé sur ce qui se passe dans notre municipalité pour tous les anciens de Rivière-Bleue.

*Comité du journal*

-----  
**JOURNAL ENTRE DEUX LACS**

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 630 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

**COMITÉ INFORMATION**

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

JOHANNE DUMONT, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : DENIS LANDRY,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

**DATE DE TOMBÉE :**

**Prochaine tombée du journal : 4 juin 2021**

**Pour une publication le : 16 juin 2021**



La Municipalité vous informe :

1<sup>er</sup> lundi Séance du conseil municipal

2<sup>e</sup> lundi Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
7 JUIN 2021 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi Fermé jusqu'au 3 septembre 2021

\*\*\*FERMÉ AU PUBLIC EN ZONE ROUGE\*\*\*

Courriel : [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca)

Site Web : [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca)

Téléphone : 418 893-5559

## Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de mai 2021.

Résolutions :

- Règlement numéro 2021-420 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 2015-363 et ses amendements de la municipalité de Rivière-Bleue
- Avis de motion - Règlement 2021-424 amendant le plan d'urbanisme numéro 2015-363 et ses amendements sur le territoire de la municipalité de Rivière-Bleue
- Premier projet de règlement numéro 2021-424 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 2015-363 et

ses amendements de la municipalité de Rivière-Bleue

- Avis de motion - Règlement 2021-426 amendant le Règlement 2018-394 et ses amendements portant sur la gestion contractuelle
- Participation à des rencontres et activités
- Dépôt d'une mise à jour du rôle d'évaluation
- Offre de service de DHC Avocats - Services professionnels en droit municipal pour 2021
- Acceptation des tarifs pour la location d'équipements d'entrepreneurs, ainsi que l'achat de matériaux granulaires
- Programme réfection et infrastructures municipales (RÉCIM) - VOLET 1 - Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire - Projet nouvelle caserne pour le service incendie
- Appropriation des surplus 2020 produits aux différentes réserves
- Appui financier - Chapelle du Pied du Lac
- Autorisation de l'adoption de la Charte municipale pour la protection de l'enfant
- Autorisation de signature au nom de la Municipalité de Rivière-Bleue
- Mandat à Côté, Ouellet, Thivierge, notaire - Détermination titre de propriété
- Emprunt temporaire pour permettre le paiement des déboursés réalisés en vertu du règlement numéro 2021-423 décrétant l'exécution de travaux de réfection des rues de la Frontière Est, des Pins Est et des Peupliers Ouest
- Modification au Règlement numéro 2021-423
- Règlement dossier 100013796 CNESST - Ancien employé de voirie
- Appui financier projet les Paysages du Lac
- Mandat à Excavations Bourgoin et Dickner inc.- Réfection des rues de la Frontière Est, des Pins Est et des Peupliers Ouest

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca).



Municipalité de Rivière-Bleue  
32, rue des Pins Est  
Rivière-Bleue, Québec  
G0L 2B0

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE  
MODIFICATIONS DU PLAN D'URBANISME**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution 21-05-096 à sa séance régulière du 3 mai 2021, tiendra une consultation écrite entre le 19 mai et le 3 juin 2021 inclusivement, en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 et en conformité des dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.a-19.1).

Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Rivière-Bleue.

Au cours de cette consultation publique, la directrice générale rendra disponible ledit projet de règlement. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire par écrit au 32, rue des Pins Est, Rivière-Bleue, Québec G0L 2B0 ou par courriel à [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca);

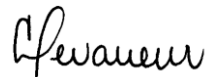
Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca) ou une copie dudit projet de règlement peut aussi être demandée par téléphone au 418 893-5559 ou par courriel à [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca).

L'objet de ce règlement est de modifier l'affectation agroforestière par une affectation urbaine de 0,5 ha en entrée Nord de la municipalité, rue Saint-Joseph Nord (route 289) de la municipalité de Rivière-Bleue;

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le 5 juillet 2021 à 19 h 30 au 32, rue des Pins Est, à Rivière-Bleue (Québec) G0L 2B0.

Le présent avis est donné conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

DONNÉ À RIVIÈRE-BLEUE, CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.

  
Claudie Levasseur  
Directrice générale



Municipalité de Rivière-Bleue  
32, rue des Pins Est  
Rivière-Bleue, Québec  
G0L 2B0

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PORTANT SUR LE PROJET DE  
MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution 21-05-097 à sa séance régulière du 3 mai 2021, tiendra une consultation écrite entre le 19 mai et le 3 juin 2021 inclusivement, en conformité avec l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 et en conformité des dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.a-19.1).

Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Rivière-Bleue.

Au cours de cette consultation publique, la directrice générale rendra disponible ledit projet de règlement. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce

sujet peuvent le faire par écrit au 32, rue des Pins Est, Rivière-Bleue, Québec G0L 2B0 ou par courriel à [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca);

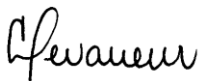
Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au [www.riviere-bleue.ca](http://www.riviere-bleue.ca) ou une copie dudit projet de règlement peut aussi être demandée par téléphone au 418 893-5559 ou par courriel à [info@riviere-bleue.ca](mailto:info@riviere-bleue.ca).

L'objet de ce règlement est de modifier l'affectation agroforestière par une affectation urbaine de 0,5 ha en entrée Nord de la municipalité, rue Saint-Joseph Nord (route 289) de la municipalité de Rivière-Bleue;

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le 5 juillet 2021 à 19 h 30 au 32, rue des Pins Est, à Rivière-Bleue (Québec) G0L 2B0.

Le présent avis est donné conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

DONNÉ À RIVIÈRE-BLEUE, CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.



Claudie Levasseur  
Directrice générale

## Comité d'embellissement

Le Comité d'embellissement de la Municipalité de Rivière-Bleue vous offre la possibilité de commander des arbres à même la commande que passera prochainement la



municipalité auprès d'une pépinière. La municipalité assumera également 50% du coût d'achat de ces arbres, jusqu'à un maximum de 75 \$.

Au surplus, et seulement si les arbres ont été commandés par la municipalité, les membres du comité d'embellissement s'engagent à aller les planter chez vous à l'automne si votre propriété est dans le périmètre urbain.

Prenez note que pour profiter de cette offre, les arbres doivent être plantés dans la cour avant de votre propriété.

Si cela vous intéresse, communiquez avec Madame Claudie Levasseur au 418 893-5559, poste 4803, ou par courriel [claudie.levasseur@riviere-bleue.ca](mailto:claudie.levasseur@riviere-bleue.ca), et ce, avant le 15 juin 2021.

Au plaisir d'embellir votre parterre!

*Le comité d'embellissement*

## Développement/Communications

### Charte municipale pour la protection de l'enfant

En souvenir de la mémoire d'Aurore Gagnon, « l'enfant martyr », et du centième anniversaire de son décès, il apparaît important que les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, posent des gestes afin de favoriser et promouvoir la protection des enfants et contribuer à faire cesser ces événements tragiques et inacceptables dus à la négligence et à la maltraitance.

Un appel a été lancé à toutes les municipalités du Québec afin qu'elles adhèrent au mouvement et aux valeurs de la bienveillance et qu'elles s'engagent envers la protection des enfants en adoptant la Charte municipale pour la protection de l'enfant.



### Les grands principes d'une municipalité bienveillante envers les enfants

- Propose un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants.
- Sont à l'écoute des enfants en leur offrant des lieux et des occasions pour qu'ils puissent s'exprimer librement et en toute confiance.
- Pose des actions de prévention de la maltraitance envers les enfants et voit à la diffusion des ressources d'aide disponibles sur son territoire.
- Intègre dans sa planification des actions favorisant le développement du plein potentiel des enfants.



Ainsi, le 3 mai dernier, la Municipalité de Rivière-Bleue s'est engagée à :

#### Offrir un milieu de vie sécuritaire.

- Mettre en place des actions pour accroître le **sentiment de sécurité** des enfants dans les lieux publics.
- Favoriser la mise en place de **lieux protecteurs** ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours.

#### Reconnaître aux enfants le droit d'être entendus.

- Reconnaître les enfants en tant que **citoyens à part entière**.
- Favoriser la mise en place d'**espaces de consultation** accessibles et adaptés aux enfants de tous âges.

#### Poser des gestes de sensibilisation.

- **Inform**er les citoyens des signes de maltraitance pour les **sensibiliser** à exercer un rôle de vigilance.
- **Publiciser** régulièrement la liste des **ressources** sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants.

#### Poser des gestes de soutien.

**Soutenir les initiatives du milieu** contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants.

Valoriser le vivre-ensemble et l'entraide, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

*Sébastien Ouellet,  
Agent de développement communautaire,  
économique et de communications*

### Festival du Bootlegger

Comme vous avez pu le constater, peu d'événements estivaux, tant ici, qu'ailleurs au Québec n'ont affiché leur programmation. La raison est simple : nous ne connaissons pas encore les mesures sanitaires qui seront en vigueur cet été. La campagne de vaccination va bien. Le vaccin est désormais presque accessible à tous les groupes d'âge.

La programmation de l'édition 2021, demeure, vous en conviendrez, en cours de réalisation. Du côté du comité du Festival du Bootlegger, nous travaillons fort, afin d'offrir des éléments de festivité divertissants, mettant la thématique du bootlegging en avant-plan et qui respecteront les mesures de déconfinement prescrites par la Santé publique le moment venu.

Aussi, le comité du Festival du Bootlegger travaille en étroite collaboration avec la Municipalité et le Service des loisirs de Rivière-Bleue pour offrir, dans le courant de l'été, des événements festifs, adaptés et éclatés. Les annonces seront faites selon les recommandations de la santé publique.

Pour en savoir plus, ou pour tout commentaires, suggestions, ou simplement pour nous aviser de votre

intérêt à vouloir vous impliquer lors des festivités à venir cet été, contactez-nous :

418-893-5559 poste 4805 ou à : [sebastien.ouellet@riviere-bleue.ca](mailto:sebastien.ouellet@riviere-bleue.ca)

*Sébastien Ouellet pour,  
Le Comité organisateur du Festival du Bootlegger*

## Service du Loisir

### Camp de jour municipal

Pour la saison estivale 2021, nous poursuivons la formule offerte l'an passé aux usagers du camp de jour.

Le camp de jour se déroule du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h, sans interruption sur l'heure du dîner.

**Quand :** du 28 juin au 6 août

#### Tarif

1 enfant :	75\$
2 enfants :	110\$
3 enfants :	145\$

#### Horaire

Lundi au jeudi	9 h à 16 h
Vendredi	9 h à 12 h

#### Service de garde (des frais supplémentaires s'appliquent)

Lundi au jeudi	8 h à 9 h et 16 h à 17 h
Vendredi	8 h à 9 h

Un dépôt de 25\$ vous sera demandé pour couvrir certains frais comme l'utilisation du service de garde et certaines activités payantes. La balance vous sera retournée à la fin de l'été. (Le service de garde sera en fonctions seulement si nous avons suffisamment d'inscriptions). Parents, surveillez la publicité qui sera diffusée prochainement dans les écoles et sur la page

Facebook de Rivière-Bleue à la croisée des frontières pour le fonctionnement des inscriptions.

### Soccer

Pour préparer la possible saison de soccer 2021, nous sommes à la recherche d'entraîneurs et d'arbitres. De plus, nous recherchons de gens qui veulent s'impliquer comme membres dans le comité organisateur. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans ce sport, n'hésitez pas à communiquer avec Patrick Cyr au 418-863-7722 poste 4104.

*Steven Bouchard  
Technicien en Loisir*

## Des nouvelles de votre biblio

### Horaire de la biblio :

2 fois par semaine : **Mardi de 18 h 30 à 19 h 30** si couvre-feu à 20 h, et **20 h :30** si couvre-feu à 21 h :30  
**Mercredi de 13 h à 15 h.**

Nous comptons toujours sur votre collaboration pour respecter les consignes de sécurité en ce temps de pandémie. Masque, distanciation, désinfection ! Accès aux comptoirs de prêt seulement ou prêt sans contact. Aucun accès aux collections. Le service de demandes spéciales est maintenu.

### Quelques nouveautés

François Dompierre : "Amours, délices et orgues "

Michel Connely : " Séquences mortelles "

Jocelyne Robert : " Vieillir avec panache "

Viola Ardonne : " Le train des enfants "

Ernest Dempsey : " La conspiration du Vatican "

Heather Morris : " Le tatoueur d'Auschwitz "

Lisa Gardner : " À même la peau "



Venez donc faire provision de livres! Il y en a pour tous les goûts.

*Christiane Roy pour votre biblio*

## La Vieille Gare

### Place de la Vieille Gare 2021

La Corporation du patrimoine est heureuse de vous annoncer la grande réouverture de La Vieille Gare de Rivière-Bleue, le 15 juin prochain. Présentement, nous travaillons fort à mettre en place toutes les mesures sanitaires nécessaires.

### Nouveautés

Des nouveautés vous attendent cette année. En effet, vous pourrez voir la nouvelle exposition temporaire **Les jardins de gares** : « Les compagnies ferroviaires, pour embellir les terrains de leurs stations et de leurs propriétés, y aménageaient des jardins qui fleurirent jusqu'au milieu du XXe siècle. D'abord implantée en Grande-Bretagne, cette idée fit son apparition au Canada avec le Grand Tronc. ». Vous aurez aussi la possibilité de suivre le tout nouveau circuit **Mon village et son train** à partir de votre cellulaire. Les visites guidées auront toujours lieu.

### AGA 2021

De plus, nous allons tenir une assemblée générale le 9 juin 2021 pour les membres. Le lieu reste à déterminer. Nous allons vous tenir au courant sur les réseaux sociaux et par courriel. Restez à l'affût.

Votre présence à La Vieille Gare est, pour nous, un soutien incontestablement motivant. Pendant la prochaine saison estivale, nous serons très heureux de vous accueillir sur les sites des deux gares. À très bientôt!

*Mance-Émélie Benoit*  
Directrice de La Vieille Gare de Rivière-Bleue  
<https://garederivierebleue.com>

## Fabrique

### Message de la Fabrique

Pour le moment nous ne pouvons malheureusement reprendre les célébrations. Nous diffuserons sur Facebook, paroisse de Rivière-Bleue, les informations lorsque des changements arriveront.

### Offre d'emploi

Notre secrétaire madame Lise Proulx prend une retraite bien méritée. Nous la remercions pour le travail effectué et la disponibilité dont elle a fait preuve. Nous devons donc trouver une personne pour combler le poste de :

### Secrétaire de la Paroisse de Saint-Joseph (Rivière-Bleue)

Nombre d'heures de travail: **10,5 heures semaines.**

### Horaire de travail:

Mardi de 8 h 30 à 12 h (administration, non ouvert au public) et de 13 h à 16 h 30 (bureau ouvert à la clientèle) et mercredi de 13 h à 16 h 30 (bureau ouvert à la clientèle). Cet horaire pourra être modifié avec l'accord mutuel des deux parties.

### Salaire offert

Le salaire offert à compter de la date de début de l'emploi est de 16 \$ l'heure. À la fin de la période de probation de trois mois le salaire sera de 17 \$ l'heure pour la première année.

### Description des tâches :

#### Accueil

- Dans les heures prescrites, accueillir les personnes et répondre au téléphone

#### Gestion financière de la Paroisse

- Entrées et sorties d'argent des diverses sources de financement (ex. offrandes, messes, quêtes, activités de levées de fonds, etc.)
- Suivi du rapport financier, selon le format entériné par le CA, et présentation du rapport pour la réunion mensuelle du conseil de la Fabrique



- Préparation d'une liste des comptes à payer à transmettre pour la réunion du CA
- Paiement des factures et mise à jour des créances
- Préparer les dépôts
- Tenir la comptabilité, faire les diverses entrées aux livres comptables
- Paiement des salaires du ou des employés au besoin (ex. tonte de pelouse, pelletage de perrons, etc.)
- En janvier, soumettre le rapport financier de l'année précédente pour la réunion des marguilliers
- En novembre, préparer les données pour la constitution du budget de l'année suivante

#### Services religieux (messes, services, mariages, baptêmes, etc.)

- Répondre aux demandes des paroissiens, suivi des frais et soutien aux offices
- Aviser le conseil de la Fabrique en cas de situation particulière
- Préparer les registres pertinents des services du Culte (ex : baptêmes, services, etc.) et informer les célébrants préalablement aux célébrations.
- Aviser la personne responsable des demandes pour tout sacrement.

#### Gestion du cimetière

- Gestion des lots: contrats de concession, contrat d'entretien, frais payés d'avance, lots à concéder, etc.
- Faire le suivi des paiements, facturations, dépenses reliées à l'entretien et les réclamations pour les paiements d'entretien.
- Tenir à jour le cadastre des lots concédés
- Préparer les documents relatifs à la gestion du cimetière : permission d'exhumer, transfert de lots, contrats, etc.

- Informer les familles lors des inhumations du printemps

#### Secrétariat

- Rédaction de documents, lettres, etc.
- Correspondance routinière de la paroisse, suivi du courrier
- Préparation du bulletin paroissial pour les messes et autres annonces pertinentes
- Toutes autres tâches connexes

Une formation sera offerte à la personne embauchée pour connaître le logiciel des paroisses.

#### Exigences demandées :

Formation pertinente ou expérience, connaissance de la suite Office

Pour postuler : faire parvenir votre CV à : Louise Cassinat présidente de l'Assemblée de fabrique

Courriel : [gagnon500@videotron.ca](mailto:gagnon500@videotron.ca) pour informations 418-893-2561 ou au bureau de la fabrique 418-893-2233 ou par courriel [stjosephrb@diocese-ste-anne.net](mailto:stjosephrb@diocese-ste-anne.net)

#### Le mois de Marie

Les plus vieux se rappelleront sans doute que le mois de mai était intitulé autrefois le mois de Marie, voici en quoi il consistait.



«Pour les catholiques, le mois de mai est consacré à la Vierge Marie. Pendant tout le mois, les paroissiens se rassemblent pour faire des dévotions à la Vierge sous forme de prières collectives. Ils se réunissent à l'église tous les soirs vers 19 h 00 ou 19 h 30 pour des offices spéciaux où l'on récite le chapelet et les litanies et l'on entonne des chants religieux. On dit alors qu'on se rend à l'exercice du mois de Marie. Les paroissiens

trop éloignés de l'église ont coutume de se réunir à la croix de chemin la plus proche où l'on prie régulièrement tous les soirs du mois de mai. Au Québec, la coutume du mois de Marie est pratique courante pendant une bonne partie du XXe siècle, jusqu'à la fin des années 1970.



Pour les écoliers, le mois de Marie se fait en sortant de l'école à 15 h 30 ou à 16 h 00 selon les paroisses. Les enfants se rendent en rang à l'église comme pour une procession. Il arrive qu'on leur demande de déposer une fleur aux pieds de la statue de la Vierge pour la décorer. Dans chaque maison, il est d'usage d'aménager un petit oratoire domestique, appelé aussi niche mariale, garni de couronnes de mai et de fleurs. Cette niche est destinée à accueillir la statue de la Vierge, hébergée d'une maison à l'autre pendant tout le mois de mai. Recevoir chez soi la statue est considéré comme un grand honneur pour chaque famille. Celle-ci peut se réunir tous les soirs devant la niche pour la récitation du chapelet et à l'occasion, on invite les voisins à se joindre aux prières. La récitation du chapelet est entrecoupée à chaque dizaine d'intentions particulières aux malades, aux semences et aux récoltes ou à la température en général. Les dévotions peuvent durer trois quarts d'heure à une heure chaque soir.» (texte tiré du Réseau de diffusion des archives du Québec)

«C'est le mois de la Sainte Vierge Marie. C'est elle qui a su réunir tous les apôtres et les disciples pour recevoir l'Esprit Saint. Marie a été choisie par Dieu pour apporter le salut à toute la création par Jésus-Christ. Elle a discerné la volonté de Dieu au moment de l'Annonciation, a donné l'Esprit Saint non seulement à Élisabeth mais aussi à Jean le Baptiste qui a pu naître sans péché par la puissance de l'Esprit

Saint. Enfin, elle a accompagné les premiers chrétiens pour obtenir la paix, la force, le courage et la conviction du Christ ressuscité pour défendre la vérité contre toute puissance du mal. Notre Saint Père, ayant discerné la puissante intercession de Marie, a demandé au monde entier de prier durant ce mois de mai pour la fin de la pandémie... ..Prions tous avec la Sainte Vierge Marie comme l'a demandé le Pape pour invoquer la puissance de l'Esprit Saint. Comme l'ange Gabriel l'a dit à Marie, lorsque le l'Esprit Saint est présent, "rien n'est impossible à Dieu".» texte tiré du message du directeur général I.V. Dei

*Denis Landry pour l'Assemblée de Fabrique*

## Club de randonnées Appalaches

Le printemps hâtif a permis l'accès à nos sentiers plus rapidement qu'en temps habituel. Malgré que les contraintes dues à la Covid nous empêchent de réaliser beaucoup d'activités, vous pouvez faire des randonnées pratiquées seul, ou avec les occupants d'une même résidence ou en groupe limité à 8 personnes de résidences différentes.

Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps lors de la pratique d'activités extérieures, sauf dans les situations suivantes :

- Lorsque l'activité est pratiquée par les occupants d'une même résidence, auxquels peut se joindre une personne seule, avec ses enfants, formant ainsi un groupe stable (par exemple un couple qui n'habite pas à la même adresse).
- Lorsqu'une distance minimale de 2 mètres est maintenue entre les participants de résidences différentes durant toute l'activité.

Nos sentiers sont sécuritaires et des indications vous permettent de circuler à sens unique afin d'éviter de rencontrer d'autres marcheurs ou dans les sentiers

plus larges de rencontrer en gardant la distance requise.

## QUATRE TEMPS

*Cornus canadensis*  
Cornouiller du Canada

*Famille des cornacées*

- Plante herbacée, ligneuse à la base de 7 à 20 cm
- Les toutes petites fleurs sont entourées de simili pétales blanches appelées bractées
- Fruits rouges à la fin de l'été







Pour en savoir plus



Club de randonnées Appalaches

Nous vous invitons à emprunter le sentier de marche Le Bootlegger et suivre les divers panneaux d'identification des plantes. Vous ferez de belles découvertes en prenant connaissance des trente panneaux qui jalonnent le sentier et mettent en valeur la flore riveraine du lac Long. Vous pouvez également sillonner le sentier de la Pointe à moitié situé au Beau Lac et longer le lac pour vous rendre à une belle plage située au centre du lac. Un stationnement est aussi disponible à environ 3 km de la borne des 3 frontières, vous pouvez par la suite y aller à la marche et vous rendre à la borne à la frontière du Québec, Maine et Nouveau-Brunswick.

Pour les amateurs de marches de longue durée, je vous en présente un particulièrement intéressant, celui des Îles-de-la-Madeleine. Entre vents et marées, de 8 à 13 étapes pour 230 km :

«Élaborés par un groupe d'ex-pèlerin.es de Compostelle, avec la complicité du Club plein air des Îles, le sentier Entre Vents et marées vise à mettre en valeur plusieurs attrait mythiques des Îles. D'est en ouest et du sud au nord, ce chemin de 13 étapes couvre presque tout. On y découvre des paysages insoupçonnés et on se laisse éblouir par de longues marches sur la grève. Il s'agit également d'un parcours autonome qui ne nécessite aucune inscription... Toute la documentation est disponible gratuitement en

ligne, [www.tourismeilesdelamadeleine.com](http://www.tourismeilesdelamadeleine.com) texte tiré de la revue Rando Québec automne 2020.

À tous, un agréable printemps.

Denis Landry

## Acti-familles

### FORMATION YLITOU

Au cours des mois de mars et mai, des formations Ylitou ont lieu afin de faire le transfert de connaissances vers de nouvelles formatrices pour faire vivre ce beau projet. Ce projet a pour but d'outiller davantage les enfants de 0 à 5 ans au niveau du développement cognitif et langagier ainsi que des compétences sociales et affectives afin qu'ils soient davantage prêts à leur entrée scolaire. Au cours des dernières années, il y a eu de nombreux ateliers de lecture au Témiscouata. Pour les prochaines années nous voulons maintenir cette offre et pourquoi pas l'amener vers d'autres secteurs du Bas-St-Laurent...



### Causerie active

À partir de mai, nous vous invitons à participer à nos causeries actives. Celles-ci se dérouleront à l'extérieur et auront pour but de bouger tout en discutant du

sujet qui vous plaira à ce moment. Avec les participant(e)s présent(e)s, nous déciderons ensemble du style que l'atelier prendra forme (marche, course, entraînement musculaire, étirement, relaxation ou autre). Surveillez notre programmation afin de savoir quelle journée se déroule cette activité.

Départ de chez Acti-Familles (474 rue des Étudiants, Pohénégamook)



Jane Breton  
Directrice générale

## Petites annonces

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CENTRE DES FEMMES DU TÉMISCOUATA

Le Centre des Femmes du Témiscouata vous invite cordialement à son assemblée générale annuelle qui se tiendra via la plate-forme Internet ZOOM le **jeudi 27 mai à 13 h**. Ouverture de la salle à 13 h pour soutien technique et s'assurer du début de l'assemblée à 13 h 30. Lors de cette rencontre, les sujets suivants seront abordés : le rapport d'activités, le rapport financier 2020-2021, les orientations et les priorités de l'organisme pour 2021-2022.

**Vous pouvez vous inscrire au 418-854-2399 ou par courriel au [femtemis@videotron.ca](mailto:femtemis@videotron.ca).** Le lien pour accéder à la réunion vous sera envoyé la veille de l'assemblée.

Bienvenue à toutes personnes ayant un intérêt pour le Centre!

Le Centre des Femmes du Témiscouata est un organisme communautaire qui vise l'amélioration des conditions de vie des femmes, par l'aide et l'entraide, l'éducation populaire et les actions collectives!

*Jessica Dubé, organisatrice des activités*  
Centre des Femmes du Témiscouata  
418-854-2399  
[femtemisjessica@videotron.ca](mailto:femtemisjessica@videotron.ca)

### Source d'Espoir Témis



Dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale, qui s'est déroulé du 3 au 9 mai 2021, le Mouvement Santé mentale Québec a lancé sa campagne annuelle 2020-2021, ayant pour thème « Ressentir c'est recevoir un message. » Plus que jamais, nous découvrons l'importance de ralentir et de prendre le temps de ressentir ce que nous vivons. Il est actuellement normal d'avoir des inquiétudes et d'avoir des peurs. Nous sommes dans une situation historique hors du commun. Plus que jamais, il est important de prendre soin de soi et de prendre soin de sa santé mentale. Que veut dire Ressentir ? Ressentir, c'est recevoir un message à travers nos émotions. Celles-ci jouent un rôle important dans nos vies, car elles ont pour fonction de nous envoyer un signal pour nous renseigner sur nos besoins. En étant à leur écoute, on s'ouvre pour les accueillir, les reconnaître et vivre avec elles. Ressentir, c'est prendre conscience que les émotions ne sont ni bonnes ni mauvaises, elles sont utiles. Nos émotions nous fournissent de l'information, sur nous, sur ce dont nous avons besoin. Repousser l'émotion sans entendre le message et sans répondre au besoin, c'est comme retirer la pile du détecteur de fumée sans éteindre le feu ! Nous pouvons donc utiliser nos émotions pour mieux prendre soin de nous et des autres.

Qui sommes-nous? Source d'Espoir Témis est un organisme communautaire à but non lucratif. Nous sommes un milieu de vie voué à la réalisation d'activité d'entraide, de promotion et de prévention de la santé psychologique des personnes de la MRC de Témiscouata. En cette période de pandémie, nous sommes toujours disponibles pour des rencontres individuelles et pour de l'écoute téléphonique.

Vous avez besoin d'écoute, d'aide? N'hésitez pas à nous contacter au 418-854-0009 ou sur notre page Facebook, Source d'Espoir Témis.